



République Démocratique du Congo
Gouvernement de la République

Nations Unies
en République Démocratique du Congo

Communiqué de Presse

La Ministre du Genre lance la Stratégie Nationale de lutte contre les violences basées sur le genre, mise en œuvre avec l'appui des Nations Unies

Kinshasa, 25 novembre 2009 - Le gouvernement de la République Démocratique du Congo annonce le lancement de la Stratégie Nationale de lutte contre les violences basées sur le genre, avec l'appui du système des Nations Unies en RDC. La stratégie, soutenue par les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, fournit un cadre commun d'action et de coordination de tous les intervenants dans le domaine de lutte contre les violences faites à la femme et aux filles dans le pays.

« Les violences faites aux femmes congolaises sont un fléau qui mine notre société. Le gouvernement est fermement décidé à agir. Avec cette stratégie nationale, nous mobilisons les efforts de l'Etat et de tous nos partenaires », a déclaré la ministre du Genre, de la Famille et de l'Enfance, Mme Marie-Ange Lukiana. « L'urgence est de s'attaquer aux violences sexuelles. Nous nous mobilisons sur plusieurs fronts, en particulier nous voulons mieux lutter contre l'impunité, dans le cadre de la politique de Tolérance zéro : les violeurs doivent être punis. Avec l'appui des Nations Unies et de la communauté internationale en général, et surtout le soutien des Congolais, je crois qu'ensemble nous pouvons contenir ce mal. Il faut mettre un terme à ces violences qui déchirent le tissu social. »

Pour la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies, Mme Leila Zerrougui, qui coordonne l'appui des Nations Unies dans cette lutte contre les violences faites aux femmes, *« la mobilisation de tout le gouvernement pour la mise en œuvre de cette stratégie est essentielle, et les Nations Unies appuient la volonté d'agir des autorités nationales. Avec ce plan global, le travail de tous les partenaires sera plus coordonné et plus efficace pour mieux comprendre la situation, mieux prévenir les violences et mieux protéger, mieux lutter contre ces crimes et les punir et enfin mieux s'occuper des victimes. »*

Un atelier national se tient les 25 et 26 novembre à Kinshasa pour le lancement de la stratégie. Le 25 novembre est la Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes et marque le début de la campagne des 16 jours d'activisme pour la lutte contre les violences faites aux femmes.

L'objectif global de la stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre est de contribuer à la prévention et à la réduction des violences sexuelles et liées au genre ainsi qu'à l'amélioration de la prise en charge des victimes. Les actions prioritaires de cette stratégie, soutenue par les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, visent la lutte contre les violences sexuelles.

Ce volet prioritaire est structuré autour de cinq composantes: le renforcement de l'application de la loi et la lutte contre l'impunité ; la prévention et la protection ; l'appui aux réformes de l'armée et de la police; les réponses aux besoins des victimes et des survivantes ; la gestion des données et des informations en rapport avec les violences sexuelles et basées sur le genre.

A court et à moyen terme, la mise en œuvre de la Stratégie Nationale sera assurée dans le cadre de la réalisation du Programme national pour la Stabilisation et la Reconstruction à l'est de la RDC (STAREC), appuyé par les Nations Unies.

Les violences basées sur le genre observées en RDC comprennent :

- Les violences sexuelles liées aux conflits armés, comme celles commises dans les zones hors conflit: les viols, y compris de mineurs et d'enfants très jeunes dans les zones minières et dans le milieu scolaire, les incestes, le harcèlement sexuel, la prostitution forcée et la prostitution juvénile.
- Les violences socio-économiques et culturelles, liées à la persistance de pratiques sociales rétrogrades et sexistes et à la dégradation des conditions de vie, comme la maltraitance des veuves, la spoliation des orphelins, les mariages précoces, les mariages incestueux, les mutilations sexuelles et physiques, les croyances à la sorcellerie, l'infantilisation de la femme.
- Les violences domestiques liées à la maltraitance et à la sous-valorisation des contributions féminines dans le ménage et la famille.
- Les conséquences des inégalités institutionnalisées liées aux dispositions discriminatoires de certains textes des lois.

Pour plus d'informations, prière de contacter :

- **Gouvernement de la République Démocratique du Congo, Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfance**

Lumbala Lalali
lalali2@yahoo.fr
+243 (0) 81 689 41 19

- **Nations Unies en République Démocratique du Congo**

Frédéric Renoux
renoux@un.org
+243 (0) 997 068 954